

Ce bulletin d'information, bi-mensuel pendant la campagne feux de forêt d'été, s'inscrit dans le cadre de l'assistance météorologique aux incendies de forêt en zone méditerranéenne. Il est destiné aux services chargés de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt. Les éléments présentés font exclusivement référence à des indices de sécheresse utilisés pour l'analyse du danger météorologique d'incendies, tels que indices de sécheresse IH et IS de la méthode IFM, et réserve en eau Thornthwaite. Des renseignements sur ces indices sont disponibles dans la notice diffusée avec l'ordre de service feux de forêt, ainsi que sur le site Internet feux de forêt Sud-Est.

Ce bulletin d'information est également disponible sur le site Internet feux de forêt Sud-Est.

Pour toute information complémentaire, contacter l'antenne de Valabre au 04 42 94 94 36 ou par email à [antenne-valabre@meteo.fr](mailto:antenne-valabre@meteo.fr)

## **Bilan de l'état de sécheresse feux de forêt au 15 août 2004 dans le Sud-Est de la France**

La première quinzaine d'août 2004, a connu plusieurs passages perturbés qui ont donné des pluies significatives sur l'ensemble de la région. Toutes les zones ont été arrosées, mais de façon très hétérogène. On trouve parfois, à l'intérieur d'une même zone feux de forêt, des pluies de 1 mm dans une partie de la zone, et plus de 50 mm dans l'autre partie, cette particularité étant du au caractère orageux des précipitations.

### **Quelques zones ont reçu peu d'eau :**

- *Moins de 5 mm* : le Gard Rhodanien, les Bouches-du-Rhône (est Etang de Berre, relief intérieur de l'est), les Maures 83

On notera que la zone 135 Etang de Berre, initialement la plus sèche, a reçu autour de 50 mm dans sa partie ouest, et moins de 1 mm dans sa partie est, vers Marignane-Vitrolles.

- *Entre 5 et 10 mm en moyenne* : Gard (Cèze, Vidourle), Vaucluse (Sud Luberon), Bouches-du-Rhône (Salonais, Alpilles, Durance), Var (Toulonnais, îles d'Hyères, Esterel), Haute Corse (Cap Corse et nord plaine orientale).

### **Sur une grande partie des zones, les pluies varient entre 20 et 40 mm en moyenne.**

Mais on a recueilli des **cumuls importants**, supérieurs à 50 mm et parfois plus de 100 mm sur :

- les zones de montagne des Pyrénées-Orientales,
- certaines zones de l'Hérault (Espinouse, Lodevois, Seranne, Montpellierain),
- le nord de la région (48, 07 sauf le Bas Vivarais, 26, 84 Carpentras et Ventoux, 05 Buech et Devoluy-Champsaur),
- la Haute-Provence (04 ouest Durance et Valensole, 83 Haut Var)
- 06 littoral ouest,
- en Corse : la Balagne, le secteur de Conca-Porto-Vecchio et la Castagniccia.

Ces pluies, parfois importantes, ont modifié le contexte de sécheresse qui existait début août. Celui-ci est analysé ci-dessous.

# 1. Etude de la sensibilité au feu au 15 août 2004 à 14h légales (à partir des indices de sécheresse Ih et Is)

## • Zones à dessèchement extrême, qualifiées d'extrêmement vulnérables au feu :

D'ouest en est :

11 Carcasses minervois-34 littoral ouest-Est 30 - 84 sauf comtat et ventoux - 13 - 83 sauf Haut Var et alentours de Hyères - 05 Embrunais - 2B Cap Corse et Nord Plaine orientale.

Sur ces zones, la sécheresse extrême qui existait début août est intacte.

Des feux importants sont susceptibles de se déclarer en toutes conditions, sauf par humidité élevée. Les conditions de sécheresse restent réunies pour de très grands feux. Feux catastrophes possibles par vent modéré ou fort.

## • Zones à dessèchement fort, qualifiées de très vulnérables au feu :

D'ouest en est :

11 sauf Carcasse minervois - littoral 66 - 84 comtat - 2A littoral occidental et sud -

L'effet des pluies est resté limité. La sécheresse profonde reste forte.

Des feux importants sont susceptibles de se déclarer en toutes conditions, sauf par humidité élevée.

De

grands feux sont possibles par vent fort, voire aussi par vent modéré et températures élevées.

## • Zones à dessèchement modéré, qualifiées de légèrement vulnérables au feu :

D'ouest en est :

66 sauf montagne et littoral - 34 centre et littoral est - ouest 30 - 07 sauf Cévennes et plateau - 26 - 84 Ventoux - 04 nord Durance et pays dignois - 05 Buech, Gapençais et Queyras - 06 sauf littoral ouest - 2A sauf littoral ouest et sud - 2B Cortenais, plaine orientale.

Sur la plupart de ces zones, où existait une forte sécheresse début août, les pluies de la quinzaine ont modifié la situation. La sécheresse profonde a été légèrement affectée par les pluies, mais reste élevée (IS vers 500-600). Par contre, l'humidification superficielle a été forte. Elle apporte un répit temporaire. En l'absence de pluie, l'effet favorable de l'humidification devrait disparaître d'ici une semaine environ.

La sensibilité au feu est modérée. Elle se traduira surtout par vent fort et humidité basse.

## • Zones à dessèchement faible, qualifiées de peu vulnérables au feu :

66 montagne - 34 (Espinouse, Lodevois, Montpelliérain) - 48 - 07 Cévennes et plateau - 04 ouest- 83 Haut Var - Durance et Valensole - 06 littoral ouest - 2B Balagne.

Sur ces zones, l'humidification superficielle a été très importante et la sécheresse profonde semble avoir été affectée par les fortes pluies (l'indice IS est tombé vers 100 à 380).

## 2. Elements statistiques complémentaires - Réserve en eau du sol au 15 août (à 8h légales)

Période de référence : 1984-2003 (1992-2003 pour les zones présentant \*)

Les valeurs présentées dans le tableau suivant sont exprimées en millimètres.

zone climatique	15/8/2003	15/8/2004	moyenne 84-03	valeurs les plus basses de 1984 à 2003 pour un 15 août	
Pyrénées-Orientales	30	53	49	22 1986	29 1994
Languedoc occidental	20	37	55	20 2003	29 1994
Bas Languedoc	8	36	37	8 2003	18 1986
Plateaux Massif Central	54	100	85*	54 2003	62 2002
Cévennes	29	80	58	29 2003	38 1989
Bas Rhône	12	29	40	12 1989-2003	15 1986
Moyenne vallée du Rhône	22	56	52*	22 2003	28 1995
Provence littorale	7	17	25	7 2003	8 1989
Haute-Provence	17	45	47	17 2003	23 1989
Hautes-Alpes	44	55	71	44 2003	50 1991
Alpes du Sud	52	50	74	41 1989	43 2001
Côte d'Azur	7	22	29	7 2003	14 1989
Corse occidentale	4	35	24	4 2003	12 1993-87
Corse orientale	5	18	22	5 2003	10 1985-93
Montagne corse	19	49	43*	18 1993	19 2003

- **Réserve supérieure à la moyenne :**

Plateaux Massif Central - Cévennes - Corse occidentale- Montagne Corse

- **Réserve voisine de la moyenne :** Pyrénées-Orientales- Moyenne vallée du Rhône

- **Réserve inférieure à la moyenne :**

- **déficit faible :** Bas Languedoc - Haute Provence - Corse orientale

- **déficit modéré :** Bas Rhône- Provence littorale -Hautes Alpes- Côte d'Azur

- **déficit fort :** Languedoc occidental- Alpes du Sud

Fin du bulletin d'analyse du 15 août 2004. Prochain bulletin :03 septembre 2004